

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue en huis clos, en la salle de l'hôtel de ville, le lundi le 14 décembre 2020 à 19h00, à laquelle assistaient les conseillères Ana Rosa Mariscal et Solange Richard ainsi que les conseillers Mario Leclerc, Daniel Pelletier, Alain Beaudin et Gaétan Graveline sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Bureau.

Étaient également présents madame Manon Anctil ainsi que messieurs Benjamin Désourdy, Guy Arcand et Carlo Fleury.

À 19h00, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Les sujets de discussion mentionnés à l'avis de convocation sont les suivants :

- 1 Ouverture de la séance;
- 2 Adoption de l'ordre du jour;
- 3 Adoption des prévisions budgétaires des activités de fonctionnement pour l'année 2021;
- 4 Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022 et 2023;
- 5 Période de questions par les contribuables :
Durée maximale : 30 minutes
L'intervenant doit s'identifier et son droit de parole est limité à 5 minutes.
- 6 Clôture et levée de la séance.

296-14-12-2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Ana Rosa Mariscal
Appuyé par le conseiller Mario Leclerc

Que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité.

297-14-12-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Solange Richard
Appuyé par le conseiller Alain Beaudin

Et résolu :

Que l'ordre du jour ci-haut mentionné soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

298-14-12-2020

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2021

Considérant que les membres du conseil ont terminé l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2021.

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Gaétan Graveline

Appuyé par la conseillère Solange Richard

Et résolu :

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement, pour l'exercice financier 2020 composées comme suit :

Revenus de fonctionnement :	10 412 800 \$
Affectations excédents accumulés	173 000 \$

Charges de fonctionnement :	9 019 690 \$
Investissements payés comptant :	471 000 \$
Remboursement de la dette	920 110 \$
Affectations – fonds réservés	175 000 \$

Que le rapport budgétaire ci-joint soit déposé et disponible pour consultation.

Qu'un document explicatif du présent budget sera publié dans le journal Actualités-L'Étincelle, plutôt que distribué à chaque adresse, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adoptée à l'unanimité.

299-14-12-2020

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

Considérant que les projets ont été priorisés lors de la réunion annuelle de planification tenue par les membres du conseil et du personnel-cadre ;

Considérant les sources de financement disponibles ;

Considérant que plusieurs projets sont conditionnels à l'octroi de subventions ou d'aides financières.

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Daniel Pelletier

Appuyé par le conseiller Mario Leclerc

Et résolu :

Que le programme triennal d'immobilisation, pour les années ci-dessous, soit adopté :

- l'année 2021, un montant d'investissement de 10 406 000 \$
- l'année 2022, un montant d'investissement de 5 497 000 \$
- l'année 2023, un montant d'investissement de 4 840 000 \$

Que le programme triennal d'immobilisation soit déposé et disponible pour consultation.

Qu'un document explicatif du programme triennal d'immobilisation sera publié dans le journal Actualités-L'Étincelle, plutôt que distribué à chaque adresse, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Adoptée à l'unanimité.

Note

Période de questions du public

Aucune question n'a été soumise par le public.

300-14-12-2020

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h08 l'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par la conseillère Ana Rosa Mariscal
Appuyé par le conseiller Alain Beaudin

Que la présente séance soit levée et fermée.

Adoptée à l'unanimité.

Sylvie Bureau, mairesse

Carlo Fleury, greffier par intérim